



Comment rompre le contrat de travail et sous quel motif ?

Par nanal, le 13/10/2010 à 01:15

Bonjour,

J'ai convoqué mon coursier pour un entretien en vue de réorganiser sa tournée car le porte feuilles de clients a changé depuis son arrivée et il ne livre pas les nouveaux. Le but étant d'intégrer à sa tournée ces derniers, je lui transmets en main propre avec un reçu contre décharge qu'il a refusé de signer.

Sans même lire la lettre de convocation, il me parle de licenciement, m'a traité d'Enculé puis a menacé de planter mes livraisons futures et pour finir a jeté les clés de l'entreprise sur le bureau...

Je l'ai donc convoqué à l'entretien avec LR/AR dans lequel je mentionne son incorrection et les menaces proférées, l'entretien a eu lieu, un CR de l'entretien lui a été transmis et un délais d'une semaine lui a été donné pour y apporter ses observations.

Très clairement, nous voulons qu'il intègre à sa tournée les nouveaux clients puisque certains des anciens ne sont plus dans le porte feuilles et il fait donc moins de travail, moins d'heures, moins de kilomètres pour le même prix...

Je lui laisse un délais d'un mois à la date de la réunion pour me notifier son acceptation ou refus d'intégrer la nouvelle tournée.

Depuis lors, il refuse de répondre à mes appels sur son portable disant qu'il est personnel. Donc nous j'ai envoyé un recommandé disant que nous sommes d'accord sur le fond mais pas sur la forme et que par conséquent il a des fiches de tournée quotidiennes de tous les clients (datées) qui doivent être tamponnées par tous les clients qu'il y ai un pli ou pas à prendre puisque je suis dans l'incapacité de le joindre pour donner les instructions de son travail.

Il faut savoir qu'il est dans l'entreprise depuis nov. 07 et nous avons tjs communiqué via son portable puisque c'est moi qui appelle.

J'ai du mal à travailler dans ce climat et le fait que j'ai à assurer des livraisons en son lieu et place me pose problème. Comment et pour quel motif puis-je le licencier puisque je n'ai plus confiance et l'ambiance est insupportable !

Merci pour votre prompte réponse.